

Fiche de données de sécurité

METAFIX® I-3, I-6A, I-7A, I-6F Reagent

FDS n° : METAFIX3
Date de révision: 2021-02-04
Version 1.01



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	METAFIX® I-3, I-6A, I-7A, I-6F Reagent
Synonymes	Fer réduit: Fer, ferrum, fer carbonyle, fer ferreux Sesquioxyde de fer: oxyde ferrique (III), oxyde de fer anhydre; Oxyde rouge indien Charbon activé: Charbon actif, Noir de carbone, Soie de charbon, Charbon de bois, Lampe noire Carbonate de calcium: Acide carbonique, sel de calcium (1:1); Craie précipitée. Sulfure de fer: pyrite, marcasite, disulfure de fer, sulfure de fer (III), disulfure ferrique
Substance pure/mélange	Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Assainissement des sols et aquifères contaminés

Restrictions d'utilisation Non pour le traitement direct de l'eau potable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
PeroxyChem LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
Tél. : +1 267/ 422-2400 (Renseignements généraux)
Courriel : sdsinfo-pxc@evonik.com

Personnes responsables
Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany
Tel: +49 6181 59 4787
E-mail: sds-hu@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Urgence sanitaire 24 heures sur 24: +49 2365 49 2232

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

La préparation n'est pas classée au titre de la Directive 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

2.3 AUTRES INFORMATIONS

Dangers généraux

DANGER DE CONFINEMENT : Tout récipient contenant produit humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Fer	231-096-4	7439-89-6	< 35		01-2119462838-24-0000
oxide	Listed	-	< 35		01-2119457614-35-0000
Carbone, activé	231-153-3	7440-44-0	< 25		01-2119966900-32-0000
calcium salt	Listed	-	< 25		N/A
sulfide	Listed	-	< 35		-
Dicalcium phosphate dihydrate	-	7789-77-7	< 50		-

Le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle sont répertoriées à la section 8. Les synonymes sont fournies dans la section 1.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact cutané	Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Inhalation	Transporter la personne à l'extérieur. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau et faire boire beaucoup d'eau ou de lait. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des renseignements sur les soins à administrer.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire
 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Jet d'eau, Mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Matière combustible. Les composants secs ou en poudre sont combustibles. La dispersion de poussières finement divisées de produits dans l'air peut former des mélanges inflammables ou explosifs. Minimiser la génération de poussières atmosphériques et éliminer les sources d'ignition.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter le contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer un bon entretien des locaux pour éviter toute accumulation de poussière, en particulier sur les surfaces suspendues. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés Éviter l'accumulation de charges électrostatiques Ne pas balayer les poussières à sec. Humidifier les poussières avant de les balayer ou récupérer les poussières avec un aspirateur Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination Les déchets peuvent être récupérés et recyclés.

6.4 Référence à d'autres sections.

Équipement de protection individuel, voir section 8 Voir la section 13 pour toute information d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'inhalation de la poussière. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Porter un équipement de protection individuel. Voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tout récipient contenant produit humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz.

Matières à éviter

Oxydants. Acides forts. Bases fortes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la sous-rubrique 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	Irlande
oxide		STEL 10 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³ STEL 12 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³ TWA 4 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³ TWA 4 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³ STEL 12 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³
calcium salt		STEL 30 mg/m ³ STEL 12 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³ TWA 4 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³ TWA 4 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³ STEL 12 mg/m ³
Nom chimique	France	Espagne	Portugal
oxide	TWA 5 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³ C(A4)
Nom chimique	Danemark	Finlande	Norvège
oxide	TWA 3.5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³	TWA 3 mg/m ³ STEL 6 mg/m ³
Nom chimique	Suède	Autriche	Slovénie
oxide	TLV 3.5 mg/m ³	STEL 10 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³	
Carbone, activé 7440-44-0		STEL 10 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³	
Nom chimique	Slovaquie	Suisse	Belgique
Fer 7439-89-6	TWA 6.0 mg/m ³		
oxide	TWA 1.5 mg/m ³	TWA 3 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³
calcium salt			TWA 10 mg/m ³
Nom chimique	Luxembourg	Pologne	Estonie
oxide		TWA 2.5 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³ STEL 5 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³
Carbone, activé 7440-44-0		TWA 6 mg/m ³	

calcium salt			TWA 10 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³
Nom chimique	Lettonie	Lituanie	République tchèque
oxide		TWA 3.5 mg/m ³	
calcium salt			TWA 10.0 mg/m ³
Nom chimique	Roumanie	Bulgarie	Russie
Fer 7439-89-6		TWA 6.0 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³
oxide	STEL 10 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³	TWA 5.0 mg/m ³	TWA 0.4 mg/m ³
calcium salt	TWA 10 mg/m ³	TWA 1.0 fiber/cm ³ TWA 10 mg/m ³	
Nom chimique	Grèce	Hongrie	Croatie
oxide	TWA 10 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³	TWA 6mg/m ³	STEL 10 mg/m ³ TWA 4 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³
calcium salt	TWA 10 mg/m ³ TWA 5 mg/m ³	TWA 10mg/m ³	TWA 4 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière est formée.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de génération de concentration en poussières provoquant une irritation ou de dépassement, pour l'exposition individuelle, des normes d'exposition professionnelle (OES) locale suite à la manipulation du produit, porter un respirateur antipoussière adapté et homologué. L'exposition individuelle aux poussières doit idéalement être régulée au plus bas niveau possible sous les normes d'exposition professionnelle.

Protection des yeux/du visage

Chaque fois que les concentrations de poussières en suspension sont élevées, des lunettes de protection appropriés, tels que des mono-lunettes, doivent être portés pour éviter le contact oculaire.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection légers.

Protection des mains

Pas de précautions spéciales requises

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver les mains à l'eau à titre préventif. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	poudre, brun foncé à noir
Couleur	brun foncé à noir
État physique	solide
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	6 - 8 (en solution aqueuse)
Point d'éclair	Aucune information disponible
Point/intervalle de fusion	Aucune information disponible

point de congélation	Aucune information disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Faible risque d'explosion de poussières
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Aucune information disponible
viscosité	50 % p/p
Taux d'évaporation	Aucune information disponible

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e)s dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Éviter de générer de la poussière; la poussière fine dispersée dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition peut présenter un risque d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 matières incompatibles

Oxydants. Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Réagit avec les acides pour libérer le gaz carbonique et la chaleur

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 dermal	Aucune information disponible
DL50 oral	Fer: 98.6 g/kg bw (rat)
CL50 par inhalation	Aucune information disponible

Contact cutané	Peut provoquer une irritation.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation.
Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion peut entraîner un inconfort gastro-intestinal en cas de consommation de grandes quantités, y compris nausées, vomissements et diarrhées.

Toxicité chronique

Sensibilisation Ne devrait pas être sensibilisant sur la base des composants.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.
Mutagénicité Ce produit n'est pas considéré comme mutagénique par les instituts de recherche.
Autres informations L'exposition chronique à la poussière à des concentrations dépassant les limites d'exposition professionnelle peut causer une pneumoconose (maladie pulmonaire).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques

Effets écotoxiques des substances constitutives.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Fer (trioxyde de di-)		96 h LC50: = 100000 mg/L (Danio rerio) static		
Fer		96 h LC50: = 13.6 mg/L (Morone saxatilis) static		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité n'appartient à une substance inorganique.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID	Non réglementé
IMDG/IMO	Non réglementé
ICAO/IATA	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	DSL (Canada)	EINECS/ELI NCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Z élande)
Fer 7439-89-6	X	X	231-096-4	X	X	X	X	X	X
oxide	X	X	215-168-2	X	X	X	X	X	X
Carbone, activé 7440-44-0	X	X	231-153-3	X	X	X	X	X	X
calcium salt	X	-	215-279-6	X	X	X	X	X	X
sulfide	X	-	215-167-7	-	X	X	X	X	X
Dicalcium phosphate dihydrate 7789-77-7	-	X	-	-	X	-	X	X	X

15.2 Rapport sur la sécurité chimique

Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

Aucun(e)

Date d'émission : 2021-02-18

Restrictions d'utilisation

Ce produit est destiné ou des applications recommandées sont les suivantes: Assainissement des sols et aquifères contaminés

Date de révision: 2021-02-04

Remarque sur la révision

sections de la FDS mises-à-jour: 1

Liste des abréviations et acronymes

ATE Acute Toxicity Estimate
 ADR European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
 AND European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland
 Waterways
 CE50 Concentración Efectiva Media
 CEN European Committee for Standardisation
 C&L Classification and Labelling
 CLP Classification Labelling Packaging Regulation; Regulation (EC) No 1272/2008

CLV Ceiling Limit Value Par CAS# Chemical Abstracts Service number
CMR Carcinogen, Mutagen, or Reproductive Toxicant
CSA Chemical Safety Assessment
CSR Chemical Safety Report
DNEL Derived No Effect Level
DOT Department of Transportation
DPD Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC
DSD Dangerous Substances Directive 67/548/EEC
DU Downstream User
EC European Community
ECHA European Chemicals Agency
EC-Number EINECS and ELINCS Number (see also EINECS and ELINCS)
EEA European Economic Area (EU + Iceland, Liechtenstein and Norway)
EEC European Economic Community
EINECS European Inventory of Existing Commercial Substances
ELINCS European List of notified Chemical Substances
EN European Standard
EQS Environmental Quality Standard
EU European Union
Euphrac European Phrase Catalogue EWC
European Waste Catalogue (replaced by LoW –see below)FDS Ficha de Datos de Seguridad
GES Generic Exposure Scenario
GHS Globally Harmonized System
IATA International Air Transport Association
ICAO-TI Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG International Maritime Dangerous Goods
IMO International Maritime Organization
IMSBC International Maritime Solid Bulk Cargoes
IT Information Technology
IUCLID International Uniform Chemical Information Database
IUPAC International Union for Pure Applied Chemistry
JRC Joint Research Centre
Kow octanol-water partition coefficient
LC50 Lethal Concentration to 50 % of a test population Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose)
LE Legal Entity
LLV Level Limit Value
LoW List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
LR Lead RegistrantM/I Manufacturer / Importer MS Member States
MSDS Material Safety Data Sheet
NOEC No observed effect concentration
OC Operational Conditions
OECD Organization for Economic Co-operation and Development
OEL Occupational Exposure Limit
OJ Official Journal
OR Only Representative
OSHA European Agency for Safety and Health at work
PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PEC Predicted Effect ConcentrationPNEC(s) Predicted No Effect Concentration(s)
PPE Personal Protection Equipment(Q)SAR Qualitative Structure Activity Relationship
REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No 1907/2006
RID Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
RIP REACH Implementation Project
RMM Risk Management Measure
SCBA Self-Contained Breathing Apparatus
SDS Safety data sheet
SIEF Substance Information Exchange Forum
SME Small and Medium sized Enterprises
STEL Short-term exposure limit
STOT Specific Target Organ Toxicity (STOT)

RE Repeated Exposure(STOT)
SE Single Exposure Par SVHC Substances of Very High Concern
TSCA Toxic Substances Control Act
TWA Time Weighed Average
UN United Nations
vPvB Very Persistent and Very Bioaccumulative / mPmB Muy Persistente y Muy Bioacumulativo
WGK Wassergefährdungsklassen

Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations de la présente FDS (y compris les données et les mentions) sont présumées exactes par PeroxyChem à la date de publication. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE QUANT À L'ADAPTATION À UNE APPLICATION SPÉCIFIQUE, LA VALEUR COMMERCIALE OU TOUT AUTRE ASPECT DES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FDS. Ces informations ne concernent que le produit spécifiquement décrit, et sont susceptibles de ne pas être applicables s'il est employé en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé. En outre, les conditions et méthodes d'utilisation étant hors du contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou s'appuyant sur de telles informations.

Préparé par

PeroxyChem
© 2021 PeroxyChem. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité